

# La Cocopaq investit dans les équipements nautiques

**1 2** La base de canoë-kayak à Quimperlé et la base surf de Clohars-Carnoët sont en cours d'achèvement. Des équipements qui permettront aux scolaires et amateurs de faire du sport, de manière accessible.

## La base de canoë-kayak

La base de canoë-kayak de la Mothe va ouvrir ses portes à la fin du mois. Elle sera inaugurée en juin, à une date qui n'est pas encore fixée. « Ce premier chantier illustre bien la compétence nautisme acquise par la communauté de communes en 2009, affirme Jean-Paul Lafitte, vice-président en charge des chantiers communautaires. C'est un beau projet, qui va permettre à de nombreux scolaires de pratiquer ce sport désormais accessible à tous. »

Le nouveau bâtiment construit sur pilotis est situé en amont des Goretts, à Tréméven, près de Quimperlé. Il permettra d'accueillir les membres du Canoë-kayak club (CKCQ), mais également des élèves des écoles de la communauté de communes. L'accès est en cours d'aménagement. « Il a fallu rencontrer les riverains plusieurs fois, afin de réfléchir aux règles de circulation, précise l'élus. Un système de navettes sera mis en place pour éviter les allées et venues. »

Les travaux ont démarré au printemps 2014. Au total, quatorze entreprises du Finistère et du Morbihan ont travaillé sur ce chantier. Le bâtiment, au bardage bois et toit recouvert de zinc, est construit sur pilotis. Il est composé d'un accueil, de vestiaires et d'un espace de stockage pour les embarcations. Le coût de cet équipement s'élève à 680 000 € hors taxes. La Cocopaq, la communauté de communes, prend en charge 34 % du montant. Le reste (66 %) est subventionné grâce à la participation de la Région (209 000 €), du Département (146 000 €) et du centre national pour le développement du sport (100 000 €).



La base de canoë-kayak, à Quimperlé, et celle de surf, plage du Kérou, à Clohars-Carnoët.

## La base surf

Cet équipement est situé plage du Kérou, à Clohars-Carnoët. En mai 2012, la Cocopaq a acheté un terrain afin de construire un local surf. Le cabinet Eric Marion Architecte de Quimperlé a été retenu pour la maîtrise d'œuvre du projet. La configuration du bâti est prévue pour l'accueil d'une classe de trente élèves et de cinq encadrants minimum. La gestion de l'équipement a été confiée à l'École de surf de Bretagne, qui compte trois salariés à Clohars. Elle aura en charge l'accueil des prati-

quants et des enfants.

Le chantier a démarré au printemps dernier et aura duré un an. Le bâtiment est actuellement en cours de finition. Il sera également inauguré en juin. La base surf se situe sur un terrain de 1 496 m<sup>2</sup>, plage du Kérou, accessible à pied grâce à l'aménagement d'un chemin piétonnier. La surface utile totale du bâtiment est d'environ 200 m<sup>2</sup>. Elle est composée d'une salle de cours théoriques, de deux vestiaires, d'une salle de séchage pour les combinaisons et d'un lieu de stockage pour le matériel.



## Un site plus fonctionnel pour le kayak

### Trois questions à...

**Vincent Salmon, chef de base au canoë-kayak club de Quimperlé (CKCQ) depuis 2003 et chargé du développement du club.**

### Quand allez-vous pouvoir utiliser la nouvelle base de la Mothe ?

La levée des réserves a été faite jeudi dernier. Le chantier est quasiment terminé et le point a été fait sur les dernières finitions à effectuer. Nous allons procéder au déménagement le 15 mai et commencerons à y travailler le 18. La Cocopaq souhaitait qu'on soit dans les locaux, avant l'inauguration officielle du 13 juin, afin de commencer à faire vivre la base.

### Que se serait-il passé si la base n'avait pas été construite ?

Depuis une dizaine d'années, nous avions une dérogation de l'inspection académique, qui nous autorisait à naviguer au départ de la base de Saint-Nicolas. C'est la présentation de différents projets qui ont permis à cette dérogation de subsister. Si la nouvelle base n'avait pas vu le jour, nous aurions dû cesser l'activité avec les écoles, à cause de la vétusté des locaux.



Vincent Salmon, chef de base du CKCQ.

### Qu'est-ce qui va changer grâce à ce nouveau site ?

Le plan d'eau est un endroit idéal pour les activités scolaires car à Saint-Nicolas, nous travaillons sous l'influence des marées. À la Mothe, le plan d'eau est calme, nous pouvons mettre plusieurs bateaux de front pour embarquer, contre un soulèvement. De ce fait, en 10 minutes, tout le monde sera sur l'eau, contre 25 actuellement. Les enfants du club bénéficieront également de meilleures conditions d'entraînement. Les bureaux et les activités estivaies resteront cependant sur le site de Saint-Nicolas.

**400** C'est le nombre de scolaires qui se rendent chaque semaine au CKCQ, à raison d'un groupe de 25 par demi-journée les lundis, mardis, jeudis et vendredis. À l'année, cela représente un taux d'occupation de vingt personnes par jour. En période forte, 70 personnes peuvent y passer dans la journée.

Lucile VANWEYDEVELDT.